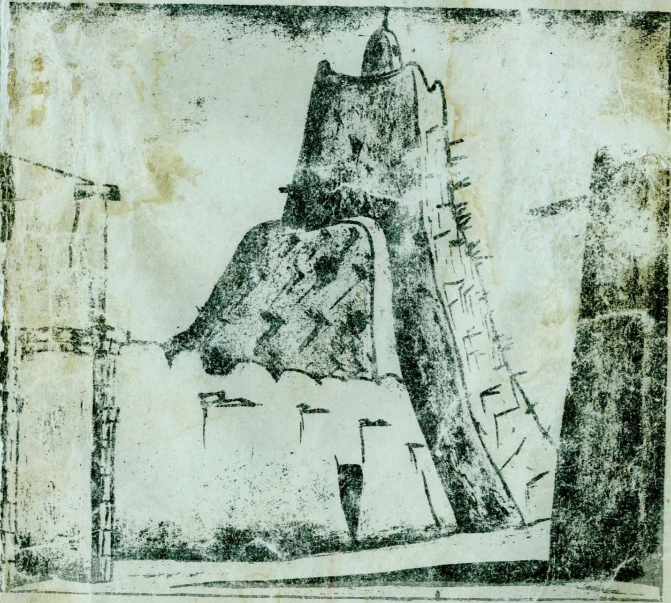


Centre de Documentation  
et de Recherches "Ahmed Baba"  
(CEDRAB) TOMBOUCTOU

Revue Semestrielle

# SANKORE

Directeur de publication: Dr Mahmoud A. Zouber



Année: JUL 1985 Tirage: 500 Exemplaires N° 2

CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE  
RECHERCHE AHMED BABA  
( C.E.D.R.A.B. )  
T O M B O U C T O U

REPUBLIQUE DU MALI  
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI  
-----

# " SANKORE "

Revue Semestrielle Tirage 500 Exemplaires

Directeur de Publication : Docteur Mahmoud Abdou ZOUBER

Prix de l'exemplaire : 500 Francs C F A

Année IIII 1985

N° 02

COMITE DE REDACTION

MEER Mahmoud A.	Directeur C.E.D.R.A.B.
LD Ely Sidi Amar	Chercheur -"-
LD Youbba Sidi Mohamed	Chercheur -"-
LD Sidi Ali	Chercheur -"-
Hamani Mohamedoun	D. R. E. T.
SSE Sane Chirfi	P.E.S.C. L.F.A.T.

COMITE CONSULTATIF

HUNEWICH JOHN O.	INDIANA UNIVERSITY U S A
ROBINSON DAVID	MICHIGAN STATE UNIVERSITY U S A
TRIAUD JEAN LOUIS	UNIVERSITE PARIS VII
ADAM BA KONARE	E.N.S.U.P. BAMAKO
DIARRA BINTOU SANANKOA	E.N.S.U.P. BAMAKO
RAIMBAULT MICHEL	E.N.S.U.P. BAMAKO
CISSE BOCAR	INSTITUT DES SCIENCES HUMAINES BKO.



S O M M A I R E

---

PAGES

- \* Ahmad Al-Bakkay, une grande figure de l'Histoire de la région de Tombouctou à l'orée de la Conquête Coloniale ( Suite et Fin ), par Sidi Amar Ould Ely..... 1 - 15
- \* L'Azalaï, activité essentielle des Berabich ( Suite et Fin ), par Sidi Mohamed Ould Youbba..... 16 - 25
- \* La Conquête de la Région de Tombouctou par les Français et la Résistance des Touareg et des Maures, par Malik AW..... 27 - 41
- \* Présentation de Kif-wat Al-Muhtaï Li Ma<sup>c</sup>rifat Man Laysa Fi L-Dibāï (Document suffisant pour connaître les personnes qui ne sont pas mentionnées dans le Dibāï), par Dr. MAHMOUD A. ZOUBER..... 43 - 47

L'AZALAI, ACTIVITE ESSENTIELLE DES BERABICH

( Suite et Fin )

PAR SIDI MOHAMED OULD YOEUBA  
CHERCHEUR AU CENTRE AHMED BABA



II - MOYENS ET CONDITIONS DE TRANSPORT

Deux grands azalaïs se dirigent tous les ans sur Taoudéni, l'un en saison froide vers Novembre ou Décembre, celui d'alâwa, l'autre en saison chaude vers Avril ou Mai celui de tifiski. En dehors de ceux-ci, un grand nombre d'azalaïs libres, de petits effectifs, sillonnent en tout temps le tronçon Tombouctou-Taoudéni. L'ensemble de ces petits azalaï équivalait à l'un des deux grands annuels (20).

A) Le moyen de transport

Hier comme aujourd'hui, le moyen le mieux indiqué pour le transport du sel est le chameau. En effet, les populations de Tombouctou ont essayé de transporter le sel par véhicule, mais elles furent rebutées par la mauvaise qualité de la piste qui mène à la mine.

Le chameau ce "vaisseau du désert", continue et continuera à détenir le monopole du transport du sel tant qu'une route Tombouctou-Taoudéni ne sera pas aménagée. Etre propriétaire de chameau serait donc le meilleur moyen pour se procurer du sel. L'histoire socio-économique de la région a fait des Bérabich les plus grands chaméliers (nomades ou sédentaires) du cercle de Tombouctou.(21).

Un extrait du tableau tiré des rapports de tournées de recensement effectuées en 1950 par Henri Le Roux Administrateur Adjoint au Commandant du Cercle de Tombouctou, nous donne le rapport hommes-chameaux dans le cercle de Tombouctou. Il en ressort une suprématie des Bérabich par rapport aux autres populations nomades.

-----  
20 - Avant 1969, il y avait des caravanes qui allaient à la mine en marge de l'escorte pour une raison ou pour une autre, c'est ce genre de petites caravanes qu'on appelle azalaïs-libres.

21 - A défaut de statistiques récentes, l'affirmation est partie d'une extrapolation du tableau de Henri Le Roux qui suivra.

.../.....

<u>Tribus</u>	<u>Populations</u>	<u>Chameaux</u>
Bérabich Est	5	4 à 5
Bérabich Ouest	5	6
Oulad Yeh	4 à 5	9 à 20
Kel Antassar	12	1 à 2

Le berbouchi est par la force des choses attaché au chameau comme le Peul l'est à la vache. Cependant, l'attachement au Berbouchi n'est pas tout à fait semblable à celui du Peul. L'élevage du Peul est assez souvent un élevage sentimental alors que celui du Bérbouchi est essentiellement tourné vers le transport.

Nous avons demandé à un Berbouchi pourquoi il aimait tant le chameau. Il nous a répondu : "Je l'aime pour deux raisons majeures : il me sert de monture et surtout me procure du sel, élément indispensable d'échange".

Le chameau est, en effet, le seul animal qui rend d'une manière satisfaisante le service demandé (transport lourd, longue marche, soif prolongée...). Les Bérabich l'utilisent pour voyager, transporter leurs biens et dster leurs femmes. C'est sur le rythme de ses pas que le Berbouchi chante des vers et en invente les mètres. C'est aussi sur sa capacité de faire de longues marches qu'il établit son unité de mesure et même son unité de temps. Son endurance lui apprend à supporter les difficultés et les rigueurs de la vie. Enfin dans le désert, le chameau est son seul compagnon.

Cependant, il faut noter que l'Azalaï, activité essentielle des Berabich cause beaucoup de lassitude et mortalité parmi les chameaux. Cela tient au fait que tout Berbouchi pour se procurer les vêtements et la nourriture est obligé de partir per à l'azalaï même si ses chameaux ne sont pas remis en forme.

#### B) LE CONTRAT DE TRANSPORT

Le sel étant extrait des salines de Taoudeni, le problème se pose de l'évacuer vers le sud pour le vendre. Il est chargé à dos de chameau à diverses destinations. Les Berabich en sont les plus gros transporteurs. Les archives coloniales nous donnent pour la campagne 1957 - 58 les chiffres suivants : sur 40.000 charges soit 50 tonnes plus de 23 000 soit 3 000 t ont été transportées par les Berabich.

Le sel est transporté suivant quatre modalités.

##### 1) les modalités de transport

2) La première modalité : Les employeurs de mineurs peuvent être propriétaires de chameaux et "descendre" eux-mêmes avec le sel de leur mine. Cette modalité la plus simple est celle qui est utilisée par les Ahel Araouane.

..../....

b) La deuxième modalité : Les employeurs ou patrons peuvent troquer leur sel depuis Taoudeni contre des denrées nécessaires à l'entretien de leurs mineurs. Ce mode est peu avantageux pour les deux parties contractantes :

- pour les transporteurs, parce qu'il les oblige à se procurer à l'avance des produits d'échange : grain, viande, beurre, etc..;

- pour les propriétaires de sel, parce qu'ils n'ont que ce produit d'échange pour tout paiement, ce qui les oblige à sortir du circuit commercial du sel.

c) La troisième modalité : Elle se rapporte aux propriétaires qui vendent leur sel à terme à des transporteurs venus de l'Est : Kunta et Touareg ou de l'Ouest : Tormoz et Ousra.

d) La quatrième modalité ou transport sur contrat ( rbât )

Là les propriétaires de sel s'associent aux propriétaires de chameaux, les premiers fournissant le sel, les seconds le transportant à destination. Arrivé à Tombouctou, le sel est partagé selon les clauses du contrat. Cette association est la plus avantageuse pour les deux parties. C'est traditionnellement le mode de transport des Berabich associés de tout temps aux propriétaires de sel. Il est rarement voire exceptionnellement, étendu aux caravaniers non ressortissants du cercle de Tombouctou ou ne transitant pas par le chef-lieu dudit cercle.

Actuellement la convention de transport entre propriétaires et transporteurs est fixée au  $1/4$ , c'est-à-dire une barre pour le propriétaire et trois pour le transporteur. Ce prix de transport ou rbât calculé et prélevé sur le sel même était beaucoup plus avantageux pour le transporteur, car il avait atteint avant la colonisation  $1/20$  soit 19 barres sur 20 transportées. Rappelons que ce taux a varié de  $1/20$  à  $1/4$  en passant par  $1/5$ ,  $2/4$  et  $2/10$ . Il demeure probant que l'effectif des chameaux allant en azalaf et la quantité de sel disponible à la mine ou dans les régions consommatrices influent largement sur le calcul du prix de transport.

2/ LE CHARGEMENT :

Il ne se fait pas de manière anarchique. Même si, actuellement, il n'existe plus de convention écrite, les transporteurs savent qu'ils n'ont pas de choix à opérer sur les stocks qui leur sont livrés. Le sel est classé en nombre pair moitié première qualité (Kemra ou Bayda), moitié deuxième qualité (Bint).

Cependant si le chargement exige une barre en plus du nombre pair déjà classé, celle dernière doit être de première qualité. C'est le cas des chameaux pouvant transporter cinq barres et même plus.

En plus des barres de sel, les caravaniers prennent en surcharge des tablettes de sel appelées ma<sup>c</sup>rad et des morceaux de barres cassées hors marché.

.../....

A l'époque coloniale, un contrôle strict était mené par l'officier d'escorte afin que la surcharge ne dépassât jamais le poids d'une barre, et que soient exclus de l'azalaï les chamelles pleines et les chamelons de moins de cinq ans. Aujourd'hui, tel n'est plus le cas, car devant la nécessité, les transporteurs se soucient moins de la santé et de l'accroissement de leurs chameaux.

C/ L'azalaï proprement dit

La mine se trouvant à 750 ou 800 Km de Tombouctou, une caravane se dirigeant vers elle, ne peut l'atteindre qu'après 15 à 20 jours de marche. Selon qu'il s'agit de l'azalaï d'été ou d'hiver, la marche se fait de nuit (du coucher du soleil à six heures du matin) ou le jour (soit l'inverse).

Les archives coloniales de Tombouctou et la tradition orale atteste qu'à même la soumission des Berabich, l'azalaï, à son départ, était accompagnée d'une escorte armée de lances et de fusils commandée par le chef de tribu ou son représentant. Ces hommes, protégeaient l'azalaï contre toutes attaques éventuelles.

"Les risques d'attaques, nous confie un vieux Berbouchi se situent généralement au moment des arrêts ou pendant le séjour des caravanes à la mine (2 ou 3 selon l'effectif des chameaux et la disponibilité du sel)". "A chaque point d'arrêt poursuit notre interlocuteur, les hommes de l'escorte sont mis en alerte. Placés en ronde, ceux-ci déplacent leur regard dans toutes les directions afin de ne pas être surpris par l'ennemi. Une fois rassuré, un à trois coups sont donnés sur le tambour de commandement pour signaler la reprise de la marche".

L'Administration coloniale a maintenu et même renforcé toutes ces dispositions jusqu'en 1930, date considérée par les gens allant en azalaï comme le commencement d'une ère nouvelle. En effet, à partir de cette année, l'ancienne "route" des Messa retrouve le calme. Désormais plus de cauchemar pour les caravaniers, car les attaques perpétrées par les Sud-Marocains, Sud-Algérien, Hoggars et autres pillards du désert prirent fin. Dès lors, l'escorte tomba en désuétude. L'azalaï n'eut plus besoin ni de la protection des Berabich ni même celle des Français occupant la région. Dorénavant et cela jusqu'en 1967, l'un des Berabich cède sa place au Caïd de Taoudeni pour diriger l'azalaï. Ce regroupement a été imposé par l'administration coloniale, dans le souci de contre carrer toute anarchie pouvant résulter de la liberté de circulation retrouvée.

D'ailleurs sous cette même administration, tous les ans, le commandant du cercle de Tombouctou en accord avec les commandants de Gao et de Goundam, après consultation du Caïd de Taoudeni et des chefs de tribus intéressés par le transport et le commerce du sel, arrêtait des dispositions sous forme de conventions avec effet sur une ou plusieurs campagnes. De ces dispositions, il apparaît que les dates de départ des azalaïs étaient fixées en 1957 pour les Berabich comme suit :

1ère azalaï.....	20 Octobre
2e        "-.....	1er Février
3e        "-.....	1er Avril

..//.....

Vingt jours avant la date du premier azalaï, soit le 25 Septembre, a lieu le départ de la rabata des mineurs. Celle-ci est constituée uniquement de chameaux destinés au transport des mineurs, de leurs bagages et de leur ravitaillement. A l'époque donc, sans compter les petits azalaïs ou azalaïs libres, trois grands départs ont lieu chaque année.

Il faut rappeler que ni le nombre ni la date de départ de ces azalaïs ne sont fixes, tous dépendant de facteurs complexes influant les uns sur les autres. Parmi ceux-ci on peut mentionner :

- l'état physique des chameaux ;
- le temps qu'il fait ;
- la quantité de sel disponible à la mine.

De nos jours, l'Administration ne tient plus de conférence sur Taoudeni, le sel et ses transactions sont devenus uniquement l'affaire de particuliers. Toutes les dispositions en vigueur avant ou pendant l'époque coloniale ne sont plus que souvenir.

Pour s'en convaincre nous citerons deux exemples :

- Il n'existe plus de rabata mais plutôt une pseudo-rabata constituée de chameaux chargés de marchandises ( sucre, thé, vêtement etc...) et de vivres ( mil, riz, viande, fromage, beurre, etc...) appartenant à des gens pressés d'aller faire fortune avant l'azalaï d'alâwa ou de tifiski.

- L'azalaï organisé, sous la conduite d'un chef, n'existe plus.

En effet, depuis 1968, nous assistons à un laisser-aller sans précédent dans les annales de l'histoire du sel gemme et de ses transactions. Plus de "date fixe" plus de rassemblement pour les gens allant en azalaï. Les raisons de cette situation, il faut les chercher non seulement dans la sécurité qui règne dans la zone, mais aussi et surtout l'absence d'attention de la part de l'administration envers tout ce qui touche au sel de Taoudeni. Ce sel a donc cessé de devenir une denrée stratégique. Il est évident que la sécurité est une condition sine qua non pour le bon déroulement de l'azalaï mais elle seule ne suffit pas pour assurer le bien-être de toutes les parties impliquées, particulièrement les mineurs.

L'azalaï ne saurait être une fin en soi, mais plutôt un moyen pour satisfaire les besoins de populations dont il est la source principale de revenu. Ainsi, il serait intéressant que l'Administration ne perde pas de vue les soins précieux que nécessite son organisation en l'insérant dans le cadre des projets de développement de la région.

Les revenus de l'azalaï ne doivent pas continuer à enrichir une minorité au détriment de ceux (mineurs ou ouvriers) sans lesquels l'exploitation de la mine serait difficile, voire impossible.

Depuis combien d'années et même combien de siècles la mine de Taoudeni est exploitée. Pourtant, les techniques d'extraction sont restées archaïques. Cela ne se comprend pas y égard aux revenus tirés du sel de Taoudeni.

.../.....

En effet, la quantité minimale acheminée de Taoudeni chaque année vers les différentes destinations, procure aux transactionnaires un chiffre d'affaire supérieur au demi milliard de francs CFA. Par exemple, la quantité moyenne de sel extraite pendant la campagne 1980 - 81 est estimée à 7 500 tonnes. Le poids moyen d'une barre de sel étant de 30 Kg et son prix à 2 500 CFA, cela nous donne :

$$\frac{2\ 500\ \text{F} \times 7.500.000}{30} = 625.000.000\ \text{F CFA}$$

Les ressources tirées annuellement des transactions du sel gemme doivent, par leur importance, inciter ses exploitants à conjuguer leurs efforts pour améliorer les conditions de travail à la mine. Cette amélioration, pour nous, passe nécessairement par les actions suivantes :

- l'installation d'une pompe au principal puits de Taoudeni et l'aménagement d'une conduite amenant l'eau à Agorgott ;
- La création d'une coopérative assurant non seulement le ravitaillement régulier des gens de la mine mais aussi la commercialisation du sel ;
- l'Alphabétisation des mineurs et des caravaniers ;
- l'amélioration des outils et techniques de travail ;
- la mise en place d'un encadrement sanitaire adéquat ;
- la revivification des relais, Araouane et Boujbéha.

### III- LE COMMERCE DU SEL

Le commerce du sel ne date pas d'aujourd'hui. Il suffit de se référer aux écrits d'El Bekri, d'Ibn Battuta et de Jean Léon l'Africain pour s'en convaincre. Mais si, au Moyen Age, le sel a pu être troqué contre de l'or ou même servir de monnaie, aujourd'hui il n'est plus qu'une denrée concurrencée par le sel marin. Malgré cette situation difficile que connaît son ~~seulement~~ de nos jours, cette denrée tient une place de choix dans les échanges entre Tombouctou et le sud, fournisseur de produits alimentaires indispensables.

..../....

Le circuit commercial du sel commencé à la mine se renforce aux points d'aboutissement des caravanes. Notons que le flux de ces caravanes est surtout important à Tombouctou où le sel est stocké en quantité avant d'être acheminé sur Mopti et Gao (22). En effet en plus du sel stocké par les propriétaires de chameaux, il faut ajouter celui acheté par les commerçants auprès des transporteurs nomades pressés de retourner ravitailler leurs familles. Les achats opérés par ces commerçants de Tombouctou se font soit sur un bloc sélectionné ou sur un mélange de sel de différentes qualités ce qui correspond aux termes locaux de vente au naghr ou au jumla.

Il va de soi que l'achat au naghr coûte plus qu'au jumla. Rappelons que plusieurs autres paramètres entrent en ligne de compte dans les fluctuations du cours du sel sur les marchés. Ce sont : la période, le lieu, la spéculation et la quantité de sel disponible.

-Selon la période : A Tombouctou par exemple, les achats se font surtout à l'arrivée de l'Azalâi et les ventes entre deux azalâis ou pendant la période des hautes eaux.

Il existe donc une période active et une période morte dans les transactions du sel. Si nous prenons le cas de Tombouctou, une barre de première qualité vaut 2 500 F en période active (Septembre-Mai) et 4 000 F en période morte (Juin-Août). Tout acheteur ou vendeur qui ne respecte pas cette réalité verrait sa bourse en souffrir à moins que d'autres facteurs n'interviennent.

-Selon la qualité : Il en existe deux ou même trois ( cf. Revue Sankoré n°1 PF 51-55) Si, par exemple, on considère le cours du sel à Tombouctou, selon la qualité nous aurons le tableau suivant :

! Q U A L I T E !	! PERIODE MORTE !	! PERIODE ACTIVE !
! 1ère !	! 4 000 F !	! 2 500 F !
! 2è !	! 3 250 F !	! 2 000 F !
! 3è !	! 2 250 F !	! 1 650 F !

22- Nous ne disposons pas de données statistiques pour confirmer notre constatation.

- Simplement nous nous fondons sur le fait que les Berabich qui sont les plus grands transporteurs déchargent presque tout leur sel à Tombouctou en attendant de le vendre sur place ou de l'acheminer ailleurs. Cependant, Tombouctou est en train de perdre son rôle de principal entrepôt de sel du fait qu'elle n'arrive plus à satisfaire les besoins des caravaniers.

-Selon la spéculation : Il existe tout un réseau d'intermédiaires entre les transporteurs-propriétaires de sel et les revendeurs. A Tombouctou, des jeunes ressortissants d'Araouane surtout, achètent le sel, le stockent sur place puis le revendent avec bénéfice en partie ou en totalité à d'autres commerçants qui l'évendent ailleurs.

-Selon la quantité de sel disponible : Il y a des années où l'extraction du sel connaît une baisse pour des raisons diverses ( trop grande chaleur, réduction du nombre de chameaux allant à l'azalaï, etc...) d'où la rareté et la cherté du sel à Taoudeni même et par voie de conséquence sur l'ensemble du circuit de distribution du sel.

Les cours des ma<sup>c</sup>rads ou tablettes de sel et celui d'amirsal ou brisure varient selon les facteurs précités <sup>(23)</sup>. A Tombouctou, un ma<sup>c</sup>rad format 35 x 25 vaut 500 F CFA en période morte et 250 F CFA en période active. Le même format se vend à Mopti à 1 000 F CFA en période morte. Les petits morceaux de format 0,05 x 0, 10 cm valent 50 à 65 F CFA en période morte et 25 à 40 F CFA en période active.

Rappelons que le sel à Tombouctou comme à Mopti et à Gao, se vend par barre, morceaux ou brisures. Cependant à la différence des vendeurs de Tombouctou ceux de Mopti, le vendent aussi au poids. Par exemple, ils achètent le kilo à 100 F CFA et le revendent à 115 ou 125 F CFA selon le lieu et le jour de vente. Il y a deux ans, nous avons demandé à un commerçant détaillant de Mopti à la foire Fatoma pourquoi préférerait-il acheter la brisure ou de morceaux de barres au lieu de barres entières et pourquoi les deuxième et troisième qualité au lieu de la première <sup>(24)</sup>. Il a répondu : " Un kilo de brisure de deuxième ou de troisième qualité a plus de volume qu'un morceau de barre de première qualité, d'autre part même à prix égal, je préfère acheter les deuxième et troisième qualité parce qu'elles s'écoulent plus vite sur le marché.

---

23 - L'amirsal qui est réservé aux animaux mais qu'on utilise à d'autres fins provient de la couche de sel dite hmanya ou bint. Selon les spécialistes le sel de ces deux couches est le mieux indiqué pour servir de pierre à lécher aux animaux.

24 - Fatoma est un chef-lieu d'Arrondissement de Mopti, situé à 9 Km au Nord de Sévaré. Son marché hebdomadaire se tient le Mardi.



C O N C L U S I O N :

Le sel gemme est sans conteste une denrée dont l'impact socio-économique sur Tombouctou et sa région n'échappe à personne. En effet ce produit, grâce à la diversité de ses circuits de distribution offre à Tombouctou d'immenses possibilités d'échange avec d'autres régions productrices de denrées alimentaires de premières nécessités. Cependant, pour le rendre plus compétitif, il est nécessaire de repenser les modalités qui régissent son exploitation, son transport et sa commercialisation. Cela est d'autant plus urgent que le sel gemme injecte chaque année dans le circuit économique malien plus d'un demi milliard de francs CFA.

BIBLIOGRAPHIE

---

- \* Delafosse, Maurice, Haut - Sénégal - Niger,  
Maisonneuve Larose, Paris 1972, Tome I,
  
- \* Gruvel. A et Chudeau. R, A travers la Mauritanie  
Occidentale de Saint Louis à Port Etienne,  
Emile Larose, Paris 1909, V.I,
  
- \* Ibn Battuta, Voyages, Editions Anthropos, Paris 1979,  
Tome IV,
  
- \* Léon l'Africain. J, Description de l'Afrique,  
Adrien - Maisonneuve, Paris 1956, VIe partie,
  
- \* Marty Paul, Etudes sur l'Islam et les tribus du Soudan,  
Ernest Leroux, Paris 1920, Tome I,